

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

CELLULE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

1019

N° MINFI/DGI/CIC

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

DIRECTORATE GENERAL OF TAXATION

Yaoundé, le

19 NOV 2019

COMMUNIQUE PRESSE

Le Directeur Général des Impôts porte à la connaissance des opérateurs économiques qu'au terme du délai du 15 septembre 2019 imparti aux contribuables pour la souscription en ligne des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) au titre de l'exercice 2018, 11152 DSF ont été transmises à l'administration fiscale par voie électronique, sur 13 000 attendues soit un taux de conformité de 86%.

Le Directeur Général des Impôts adresse à ce titre ses remerciements aux contribuables qui ont spontanément assuré le respect de leurs obligations fiscales et qui ont ainsi contribué au succès de la mise en œuvre de cette importante réforme au titre de la première année.

Il invite par ailleurs ceux des contribuables qui à ce jour n'ont pas encore transmis leur DSF 2018 sur la plateforme de la Direction Générale des Impôts à régulariser sans délai leur situation fiscale. Ils éviteraient ce faisant, les désagréments liés à la mise en œuvre à leur encontre des dispositions légales sanctionnant le défaut de déclaration.

Le Directeur Général des Impôts compte sur le civisme de tous.



Le Directeur Général des Impôts
par ordre

JEAN PAUL MENGOUELE
Inspecteur Principal des Impôts